



PARTENARIAT

Nous vous proposons un contrat cadre d'une durée de 2 ans renouvelables dans lequel nous vous garantissons :

- des prix fixes et transparents
- 2 à 3 visites ou contacts de suivi et conseil gratuit par année
- une relation durable et des prestations adaptées à votre contexte
- un accès prioritaire à nos ressources

Notre désir

Par ce contrat, nous souhaitons concrétiser notre désir d'intervenir de manière ciblée, proportionnelle et efficace. Plus on connaît le système pertinent, plus on peut agir au bon niveau et de manière adéquate. Même si nous intervenons dans les situations de crise, notre rôle est aussi et surtout d'accompagner les entreprises sur la durée, de manière à agir en amont des situations délicates.

Notre intention

Nous sommes convaincus et avons la preuve qu'il est préférable, à tous points de vue, d'identifier et régler les déséquilibres dès les premiers symptômes. On peut alors éviter des troubles et problèmes plus graves. Telle est notre intention dans l'accompagnement des entreprises.

Nos conditions

Ce contrat de partenariat ne vous impose aucune exclusivité et vous laisse libre de choisir vos intervenants.

Le prix est de 300.- frs par année.